

## **Association OING-SERVICE**

Maison des Associations

1, place des Orphelins

F-67000 STRASBOURG

*Inscrite au registre des associations*

*Tribunal d'Instance de Strasbourg Vol 72, Fol 105*

---

### **Conseil d'administration de l'association OING-Service Réunion du 14 septembre 2021, 9.00 – 9.20 par visioconférence Compte-rendu, adopté par voie circulaire**

*Présent.e.s :*

*Membres élus: Marie-Claire Galibert, Annelise Oeschger*

*Membres de droit: Gerhard Ermischer, Geneviève Laloy, Christoph Spreng*

*Excusé.e.s: Léon Dujardin et Heleen Jansen (délibérations ensuite par téléphone et e-mail);*

*Ascensio Garcia*

1) A. Oeschger est désignée rapporteur de la réunion. Le compte-rendu de la réunion sera adopté par voie circulaire.

2) L'ordre du jour est adopté.

3) Délibération et décision sur le projet de révision des statuts

Le pré-projet de révision des statuts a été envoyé aux membres d'OING-Service le 1er septembre 2021, avec l'invitation d'envoyer d'éventuels commentaires jusqu'au 13 septembre. Jusqu'à cette date, deux membres ont envoyé leur accord avec le projet et une OING a envoyé quelques propositions de reformulation.

Suite à ces propositions quelques changements mineurs ont été faits et le CA a décidé

- art. 8: garder „le Bureau peut décider l'exclusion d'un membre » puis ajouter « , décision validée par le Conseil d'administration » et barrer la phrase « Cette décision est sans appel. »
- art. 9 : « Aucun membre de l'association n'est responsable des engagements financiers contractés par l'association. » (ajouter « financier »)

Le projet de révision des statuts ainsi consolidé par le Conseil d'administration sera envoyé aux membres d'OING-Service ensemble avec l'invitation pour l'Assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2022. Elle se tiendra en visioconférence, par le système Kudo, mis gracieusement à disposition par le Conseil de l'Europe dans ses locaux à Strasbourg. Quelques membres du CA seront sur place et participeront également au vote par Kudo.